



Orientations budgétaires 2024 du Conseil départemental : Priorité aux solidarités, aux territoires et à la Transition écologique

Amiens, le lundi 6 novembre 2023

Le Département de la Somme a débattu de ses orientations budgétaires 2024 (DOB) lors de la session de ce jour. L'exécutif départemental, présidé par Stéphane Haussoulier, a posé les grandes lignes du prochain budget de la collectivité en adéquation avec les enjeux actuels. Elles seront affinées en vue de la session du vote du Budget primitif (BP) qui se déroulera les 11, 12 et 13 décembre 2023. Outre le renforcement des actions concourant à la cohésion sociale et territoriale, la Transition écologique et la préservation de la ressource en eau sont des priorités réaffirmées par le Département pour l'année à venir.

Les grands équilibres budgétaires 2024

- L'année 2024 sera marquée des crédits d'investissement à hauteur d'environ 130 M€, en hausse de presque 10 M€ par rapport au BP 2023
- Les recettes de fonctionnement sont estimées après de 690 M€. Elles sont à comparer aux 678 M€ inscrits au BP 2023 soit une hausse 1,7%
- Les dépenses de fonctionnement, hors frais financiers, sont estimées pour 2024 à plus de 646 M€. Elles sont en hausse de plus de 20 M€ (+3,3%) par rapport au BP 2023
- Les recettes d'investissement sont estimées à 22,6 M€, hors emprunt estimé à 87,4 M€

Dans la continuité des années précédentes et des engagements pris pour la mandature, le Conseil départemental réaffirme plusieurs objectifs :

- Priorité réaffirmée à l'investissement
- Maîtrise des deux ratios fondamentaux que sont le niveau de l'épargne brute et la capacité de désendettement
- Financement des investissements équilibrés sur le mandat
- Non-surestimation des recettes
- Pas de reprise anticipée du résultat qui sera constatée au Compte Financier Unique 2023

Les orientations politiques

L'Assemblée départementale, qui a déjà engagé de nombreux chantiers depuis son renouvellement en juin 2021, entend poursuivre sa feuille de route avec souplesse et adaptation, mais surtout détermination.

Le Département continuera d'agir, directement, à travers ses compétences, pour améliorer le cadre de vie et répondre aux besoins des Samariens. Une nouvelle thématique en lien avec la transition écologique guidera son action : la préservation de la ressource en eau, enjeu capital pour le territoire.

► Accompagner tous les Samariens

La gestion responsable de la collectivité au cours de ces dernières années permet au Département de jouer pleinement son rôle en matière de solidarités sociales, pour accompagner tous les Samariens, notamment les plus fragiles, dans les aléas de la vie.

Face à une augmentation inédite du nombre de jeunes confiés à l'Aide sociale à l'Enfance (plus de 2000 jeunes en cette fin d'année 2023), **le Département continuera ses efforts en matière de protection de l'enfance** (plus de 100 millions d'euros en 2023) afin de dimensionner les capacités d'accueil aux besoins pour que les enfants soient accueillis dans les meilleures conditions. Pour assurer sans délai les mesures d'actions éducatives en milieu ouvert (AEMO), les actions d'accompagnement à domicile seront renforcées. Les moyens dédiés à l'inspection des établissements seront également renforcés afin de garantir les meilleures conditions d'accueil et de protection. La politique de recrutement des assistants familiaux et de la diversification de l'offre d'accueil familial seront poursuivies.

En matière d'insertion, la réhabilitation de la « valeur travail » et l'accompagnement vers l'emploi restent une priorité avec la poursuite des actions portées notamment avec Pôle emploi. La pénurie qui touche certains secteurs (métiers du soin et du service à la personne, du BTP, de l'hôtellerie restauration ...) constitue notamment une opportunité de créer des parcours de retour à l'emploi des bénéficiaires du RSA.

L'expérimentation sur l'accompagnement rénové des bénéficiaires du RSA en cours dans la Somme se poursuivra en 2024, avec pour chaque bénéficiaire une démarche d'insertion professionnelle suivie et soutenue.

En ce qui concerne le handicap, priorité du mandat en cours, de nouvelles solutions visant à améliorer le quotidien des aidants seront mises en place, tandis que le Département actera la création d'aides extra légales pour le répit et le transport des personnes en situation de handicap. La résorption des temps d'attente visant l'entrée en foyer de vie des personnes en situation de handicap sera également un objectif de l'action départementale en 2024.

Dans le domaine de l'autonomie, **le Département de la Somme poursuivra le déploiement d'actions volontaristes pour améliorer les conditions de vie et d'accompagnement des personnes âgées ou en situation de handicap, en leur permettant de choisir leur lieu de vie**. Pour les seniors, favoriser le maintien à domicile et imaginer les solutions innovantes au placement en établissement feront partie intégrante des orientations 2024.

Avec le concours de la Caisse nationale de solidarité pour l'autonomie (CNSA), **le Département soutiendra notamment la création de places de résidences autonomie et le bégainage sera particulièrement accompagné**. En matière de mobilité, qui représente souvent un frein pour les salariés, une expérimentation sera menée pour financer une flotte de véhicules électriques pour les déplacements professionnels des aides à domicile.

Après la première conférence des bailleurs et la mise en place d'une charte liant le Département à ces acteurs, **le logement et l'habitat seront une nouvelle fois accompagnés**. La transformation de friches en logements dans les territoires ruraux sera au cœur d'un partenariat nouveau et retrouvé en 2024 avec l'Office Public de l'Habitat (OPH) du Département. Les aides à la réhabilitation thermique des logements se poursuivront, avec la montée en puissance du Fonds d'avance pour les ménages modestes.

Face à la hausse des prix de l'alimentation et des coûts de l'énergie, le Département sera une nouvelle fois aux côtés des Samariens, notamment à travers le Fonds Solidarité Logement (FSL) et le **soutien aux structures caritatives de la Somme, dont l'augmentation exceptionnelle attribuée en fin d'année 2023 est reconduit en 2024**.

► Favoriser le bien-vivre des Samariens sur tout le territoire

Le programme de développement « Vallée de Somme, Vallée Idéale » entrera davantage dans sa phase opérationnelle en 2024 avec des avancées concrètes en lien avec les collectivités à Eaucourt-sur-Somme, Long, Étinehem-Méricourt et sa réserve naturelle destinée à devenir un haut lieu ornithologique, ou encore à Cléry-sur-Somme, en lien avec le Canal Seine-Nord Europe.

2024 marquera également la dernière année de la politique territoriale du Département lancée en 2022 et dotée de 35 M€ pour aider les communes et les intercommunalités à financer leurs projets. Ces crédits se complètent avec les aides départementales attribuées depuis 2021 à la modernisation de l'éclairage public, à la mise en place de la vidéoprotection, à la sécurisation des traverses en agglomération, à la création de pistes cyclables, à la dynamisation des bourgs-centres ou encore à la rénovation des ouvrages d'art, portant le soutien aux collectivités à plus de 60 M€. Les dispositifs sectoriels, pour les équipements sportifs ou encore pour les innovations médicales, seront reconduits.

Le Département interviendra financièrement aux côtés du service d'incendie et de secours SDIS 80 pour la **réhabilitation, la modernisation ou la construction de nouveaux centres de secours**. Les premiers chantiers verront le jour en 2024, en complément d'un soutien accentué au SDIS 80 pour son fonctionnement.

En cette année olympique et paralympique, le Département poursuivra son ambition de **mettre plus de sport dans le quotidien des Samariens**. Le Relais de la Flamme olympique dans la Somme, le 4 juillet 2024, marquera l'Histoire du Département. Le Département s'attachera à faire vivre les Jeux auprès de ses publics-cibles et, au-delà, auprès du grand public. Ainsi, le Département continuera d'intensifier son accompagnement à la pratique sportive des personnes en situation de handicap.

En lien étroit avec l'inscription exceptionnelle de 11 sites funéraires et mémoriels au Patrimoine mondial de l'UNESCO, le Département s'engagera plus que jamais dans le devoir de mémoire auprès des jeunes Samariens, avec de nouvelles actions.

Fort de plusieurs succès (Printemps du Département, Festival des Bistrots, Somme'r Time, Festival de Saint-Riquier...), la saison culturelle poursuivra sa mutation et sera enrichie en 2024.

Le soutien aux infrastructures, tant routières, cyclables, fluviales que portuaires, sera reconduit. Un accent particulier sera mis en 2024 sur la propreté et la lutte contre les déchets ou dépôt sauvages au bord des routes départementales.

En matière de collèges, 2024 verra de nombreux chantiers bâtimentaires débiter avec des travaux de rénovation, de réhabilitation, d'extension ou de modernisation pour favoriser le bien-être, la réussite scolaire et l'épanouissement des collégiens. Un plan spécifique sur l'accessibilité, avec une programmation claire dès 2024, sera proposée pour viser une accessibilité totale des établissements d'ici 2028. 2024 verra s'intensifier également la politique inclusive menée par le Département avec la mise en place des Unités d'Enseignement Externalisées (UEE) au sein des collèges.

► Accélérer sur la Transition écologique et la préservation de la ressource en eau

Acteur du développement du territoire, le Département est engagé de longue date dans des actions tournées vers la protection de l'environnement et au développement durable. L'année 2024 va s'ouvrir dans un contexte climatique inédit. Les conséquences invitent le Département à accélérer les mesures contribuant à la transition écologique.

Il accentuera donc son engagement sur la conduite de toutes ses politiques publiques au titre de cette transition écologique : **Les économies d'énergie seront une priorité. Les chantiers de rénovation thermique seront accélérés, notamment dans les collèges.** Elles seront encouragées chez les particuliers, grâce à la montée en puissance du Fonds d'avance créé par le Département.

En matière d'énergie renouvelable, la **production photovoltaïque comme l'hydroélectricité seront développées.** De même, sur les déplacements et les modes doux, en complément des investissements sur le réseau routier et les Véloroutes, **le soutien à l'acquisition de vélos à assistance électrique continuera d'être proposé aux Samariens.**

Côté **biodiversité**, les Espaces naturels sensibles (ENS) et les sites labellisés RAMSAR feront l'objet d'une attention particulière pour leur préservation et la restauration des milieux.

Face au déficit de précipitations et à la hausse des températures enregistrées cette année, **la gestion de la ressource en eau est devenue un enjeu majeur pour lequel le Département va se mobiliser en 2024** avec deux objectifs : encourager la sobriété des usages de l'eau et faire émerger, sur le territoire, des solutions adaptées aux besoins visant à une gestion durable de la ressource. **Plusieurs dispositifs et actions concrètes seront mis en place en 2024 à destination des Samariens**, afin de les encourager à mieux maîtriser leur consommation en eau, dans la récupération comme dans des systèmes économiseurs d'eau.

Pour Stéphane Haussoulier, Président du Conseil départemental de la Somme, *« **malgré un contexte économique et social toujours incertain, marqué par l'inflation ou encore la crise climatique, les orientations budgétaires traduisent l'ambition et la capacité du Département à tenir ses engagements au quotidien, tout en préparant l'avenir. Le projet budgétaire 2024 du Conseil départemental se caractérise par la montée en puissance des orientations et des priorités que nous avons arrêtées en début de mandature. Il se caractérise également par de nouvelles propositions dans des domaines importants pour mener une action publique résolument forte pour entreprendre, pour réaliser, et pour apporter des réponses aux attentes et aux besoins de tous les Samariens, partout sur le territoire.** »*

CONTACT PRESSE

Eloïse DEVRED

03 22 71 81 33 - 06 11 46 81 18 - edevred@somme.fr

www.somme.fr/presse

